



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article969>

Refondation de l'école : une vaste blague !

- Actualité des luttes - Premier degré -



Date de mise en ligne : dimanche 3 février 2013

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Une concertation qui n'en a que le nom :

La phase de concertation s'est achevée. Les syndicats, les collectivités territoriales et les associations de parents d'élèves ont été reçues. Le calendrier extrêmement serré n'a pas permis de réels débats et **le processus n'était là que pour donner un vernis de légitimité à des décisions pour l'essentiel déjà arrêtées par le gouvernement**. De plus, **les personnels ont été tenus à l'écart et n'ont pas eu leur mot à dire**. Enfin, peu de points sont réellement réglés dans la partie législative du projet de Loi alors même que certains sont ambigus ou contestables. **Les questions déterminantes sont reléguées en annexe et seront soumises à des évolutions ultérieures.**

Une refondation qui n'en est pas une :

<dl class='spip_document_1326 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;width:283px;'>

Cette concertation n'a pas consisté à remettre en cause ou même à questionner sur le fond les volets les plus contestés des contre-réformes proposées par le gouvernement précédent. **La refondation n'est donc pas une rupture avec la politique précédente et ne mérite pas son nom**. Elle reste rivée aux indicateurs internationaux des résultats et aux coûts financiers induits sans revenir à la réalité du terrain. De plus, la convention entre le MEDEF et l'Éducation Nationale, signée par les ministres de droite, n'a pas été abrogée. Ainsi, le syndicat patronal va pouvoir continuer à intervenir dans les établissements scolaires en tant que « partenaire éducatif ». **L'école restera soumise au monde de l'entreprise**. La refondation Peillon veut toucher à tout sans surtout rien bousculer.

la refondation en quelques points clés :

Le principe du socle commun et le livret de compétences sont maintenus. L'école évalue l'employabilité future des élèves. Cette volonté explicite d'adapter le système scolaire à une idéologie des besoins supposés du marché, débouchant le plus souvent sur la déscolarisation de l'enfant que sur son insertion, est **renforcée par les références**

à l'acte III de la décentralisation : contractualisation des moyens par des conventions tripartites

Établissement Public Local d'Enseignement-Rectorat-Collectivité Territoriale, augmentation du poids des Collectivités Territoriales dans les Conseils d'administration, prêt des locaux des Établissements à des entreprises ou des organismes, formation par les collectivités.... Cela revient à soumettre le service public d'éducation à des intérêts locaux et clientélistes.

La refondation touche également le premier degré avec **la réforme des rythmes scolaires qui alourdira les conditions de travail des personnels** sans baisse du temps de travail. On remet une demi-journée de classe sans l'avis des enseignant-es, **sans remettre en cause les rythmes des apprentissages induits par des programmes dont le contenu rencontrait l'opposition de l'ensemble de la collectivité scolaire en 2008**. On évoque une liaison renforcée entre premier degré et collège sans contenu, avec des expérimentations sans objectifs et pilotées par la hiérarchie. Enfin, le gouvernement propose **une nouvelle formation des enseignants dont le contenu reste vague**.

**Face à une « refondation » qui n'en a que le nom,
c'est maintenant l'heure de la mobilisation !**